

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FÉGERSHEIM-OHNHEIM

Par votre adhésion vous soutenez notre action en faveur du cadre de vie de Fégersheim-Ohnheim.
Nous vous en remercions très sincèrement. Grâce à ce bulletin nous souhaitons vous apporter
quelques informations, vous faire part de notre activité et des résultats obtenus.
Nous espérons vous rencontrer à l'occasion de notre prochaine réunion publique du
Vendredi 04 Mars 2005 à 20h00 dans l'espace « Scène » de la salle polyvalente.

BULLETIN D'INFORMATIONS n°2

Arrêté au 31 décembre 2004

1. Objectifs de l'Association suite à la modification du POS :

- Rester vigilants sur tout nouveau projet immobilier et nous opposer à ceux non-conformes à un développement harmonieux de notre commune
- Poursuivre la sensibilisation des habitants de Fégersheim Ohnheim afin de créer un vaste mouvement en faveur de la sauvegarde du cadre de vie de notre Commune
- Elargir notre mouvement à d'autres communes de la CUS afin de peser davantage sur les décisions en matière d'urbanisme
- Obtenir de la Commune l'ouverture d'un PLU (plan local d'aménagement) qui constitue un vrai document prospectif d'aménagement de Fégersheim Ohnheim et permettre une réelle protection des espaces à sauvegarder
- Obtenir la création d'un secteur protégé dans le centre d' Ohnheim afin de permettre une intervention des architectes des bâtiments de France (ABF)

2. Programme de travail et suite des résultats (2^{ème} semestre 2005)

PROGRAMME DE TRAVAIL	LIEU ET/OU DESTINATAIRES	RESULTAT OBTENU ET/OU OBSERVATION
Réunion du CA de l'assos. le 16/08/2004 : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation lettre type pour les adhérents, • Contacter les D.N.A., • Préparation du Mailing et distribution dans les boîtes aux lettres des villageois 		Porte à porte pour récolter le maximum de signatures en faveur du projet alternatif proposé par l'association Nous sommes malheureusement pris de court (plus que 15 jours avant la date butoir), impossible de visiter les habitants de la zone UB
Vendredi 17 septembre 2004 : 386 pétitions sont remises à Monsieur Martin FENDER , commissaire enquêteur	Marie de Fégersheim	Merci à tous ceux qui nous ont accueillis chaleureusement et accepté sans aucune hésitation de nous soutenir en signant la pétition.
Réunion du CA de l'association le 06/11/2004 <ul style="list-style-type: none"> • Lecture du document de synthèse du commissaire enquêteur avec débats sur son avis et sa conclusion • Rédaction du courrier au Président de la CUS lui demandant de tenir compte de l'avis des pétitionnaires et de ne pas approuver la modification du POS n° 4 (copie du courrier en annexe pour information) 		Grande déception à la lecture du document de synthèse Le commissaire enquêteur émet un avis favorable sans réserve malgré les 386 oppositions exprimées La modification du POS est approuvée par le conseil de la CUS du 19 novembre 2004. L'association attend toujours une réponse à son courrier (drôle de conception de la démocratie !)
4/12/2004 : l'association a participé au marché de NOEL organisée par l'A.F.F.afin d'échanger avec les habitants et se créer un peu de trésorerie	FEGERSHEIM	Le bénéfice (~300,00 €) servira aux frais de fonctionnement de l'association et à d'éventuelles actions en justice. <i>L'association sera de nouveau présente à NOEL 2005.</i>
Réunion du CA de l'association le 20/12/2004 : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du recours gracieux auprès du Président de la CUS (M. Robert Grossmann) • Bilan du marché de Noël • La prochaine réunion de l'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 4 mars 2005 dans la salle « scène » 		A ce jour (31/12/2004) aucune réponse au courrier adressé à la CUS ne nous est parvenue. L'association a pris contact avec un avocat pour une éventuelle procédure judiciaire au Tribunal Administratif
Prochaine réunion : vendredi 11 février 2005 : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de l'Assemblée Générale 		

--	--	--